



Quels recours pour récupérer ma part de la vente de la maison

Par **cath**, le **17/03/2011** à **14:51**

Bonjour,

Je suis actuellement séparée de mon compagnon avec qui la situation est très difficile à vivre
Nous avons constitué il y a 8 ans, le contrat porte nos 2 signatures
D'un commun accord mon ex payait le loyer et moi les factures et les frais relatifs aux enfants.
Ce jour, la maison est vendue
Quels sont mes droits pour récupérer la moitié du prix de vente de la maison

Cordialement